



Affaire n°2020-034

TRAVAUX POUR LA RECONSTRUCTION DE L'ECOLE DE PANIANDY

PLAN DE RELANCE REGIONAL 2016-2021

Dans le cadre du plan de relance régional, la commune de Bras-Panon souhaite réaliser des travaux de la reconstruction de l'école de Paniandy.

L'opération consiste à reconstruire l'école maternelle de Paniandy. Cette école proposera une offre scolaire complémentaire à la petite section actuelle en permettant l'accueil d'une classe de moyenne section ainsi qu'un espace évolutif, polyvalent et pluridisciplinaire modulable. Cette construction comprendra également la mise à niveau et la mutualisation des différents équipements nécessaires au bon fonctionnement de cet établissement.

PROGRAMME ET ORGANISATION

Le projet intègre :

Démolition de l'école existante (ex-maison Tomi réhabilitée) et reconstruction à neuf dont :

- Création de 2 salles de classes pouvant accueillir jusqu'à 50 élèves (petite, moyenne et grande sections).
- Une salle d'accueil polyvalente afin de répondre à la demande d'école « service public »
- Un réfectoire adapté ainsi qu'un office de restauration attenant
- Une salle multiculturelle indépendante à l'étage permettant d'accueillir des entités et prestataires extérieures
- Des sanitaires adaptés PMR
- L'aménagement d'une dépose-minute
- Des jardins aménagés pour enfants

PARTI ARCHITECTURAL

La volumétrie générale est très lisible et confère au bâtiment une image d'équipement identifiable et structurant tout en respectant au maximum l'échelle du quartier. Le parti architectural se développe autour de la relation harmonieuse du bâtiment avec son environnement immédiat.

- Intégrer l'école dans le site composé de maisons traditionnelles en respectant les exigences du PLU
- Rendre ce nouvel espace économe en énergie et de bon confort thermique et acoustique (Utilisation d'une ventilation naturelle efficace, protections solaires, équipements économes)

Les principes constructifs suivants sont préconisés :

- Simplification des principes constructifs (dalles et murs béton, charpente métallique...)
- Des aménagements extérieurs adaptés (accessibilité PMR, réseaux identifiables, zones végétalisées en pied de façade...)
- Protection solaire des ouvrants et des façades pour minimiser les apports de chaleur
- Menuiseries étanches
- Équipements et installations de qualité

COÛTS

Le coût des travaux s'élève à **1 081 098.85 € HT** pour l'ensemble de l'opération.

Détails succincts :

- *Matériaux employés traditionnels s'harmonisant avec les constructions environnantes (tôle laquée, enduits ciments, menuiseries aluminium, claustras bois, peintures adaptées etc...).*
- *Les façades seront ponctuées par des encadrements métalliques colorées attrayants pour les enfants et servant de protection aux baies*
- *Les bardages utilisés seront de type bois et panneaux en fibre-ciment pour leur cachet et leur durabilité.*
- *La tôle ondulée de couverture sera de couleur grise.*

Accusé de réception en préfecture
974-219740024-20200727-2020-034-DE
Date de télétransmission : 03/08/2020
Date de réception préfecture : 03/08/2020

2 options proposées :

- **22 976 € HT** pour l'aménagement d'un studio de musique dans la salle multiculturelle afin de souligner l'identité de l'établissement.
- **3 240 € HT** est nécessaire pour mettre en place un doublage intérieur afin de minimiser les apports de chaleur dans les grandes pièces (salles multiculturelle et réfectoire)

Coût total du projet y compris options : **1 107 314.85 € HT**

I. OBJECTIFS POURSUIVIS

Les objectifs poursuivis sont les suivants :

- Amélioration des conditions d'accueil et de sécurité ;
- Répondre aux normes en vigueur dans un établissement recevant du public ;
- Prise en compte de l'accessibilité des handicapés.

II. DATES PREVISIONNELLES DE REALISATION

Les dates prévisionnelles de réalisation sont les suivantes :

- Début des études : janvier 2019
- Durée prévisionnelle : 12 mois
- Début prévisionnelle des travaux : **Novembre 2020**
- Durée prévisionnelle des travaux : 12 mois

III. COUT PREVISIONNEL DES TRAVAUX

Le coût prévisionnel des travaux est de : **1 107 314.85 € HT soit 1 201 436.61 € TTC**

IV. MONTANT DE LA SUBVENTION SOLLICITEE

Le montant de la subvention sollicitée s'élève à **996 583,36 €uros**.

Le plan de financement de l'opération serait le suivant :

➤ Région	90 %	996 583,36 €
➤ Commune	10 %	110 731,48 €
Total HT	100 %	1 107 314,85 €

La T.V.A est prise en charge par la commune.

A l'unanimité, Conseil Municipal :

- **APPROUVE** le projet d'investissement présenté ci-dessus ;
- **APPROUVE** le plan de financement prévisionnel ;
- **AUTORISE** le Maire à lancer les consultations correspondantes dans le respect du Code des Marchés Publics, et à signer l'ensemble des pièces y afférentes.

Le Maire



Jeannick ATCHAPA

Accusé de réception en préfecture
974-219740024-20200727-2020-034-DE
Date de télétransmission : 03/08/2020
Date de réception préfecture : 03/08/2020